



NOM ET PRENOM

SEMAINE DU 14 AU 20 AVRIL 2026

Bien penser à inscrire votre nom et prénom , Merci

SEMAINE 16

	MARDI 14	MERCREDI 15	JEUDI 16	VENDREDI 17	SAMEDI 18	DIMANCHE 19	LUNDI 20
SOUPE 1,20€	SOUPE JULIENNE	SOUPE DE LÉGUMES	BOUILLON DE VOLAILLE VERMICELLE	VELOUTÉ DE CAROTTES	SOUPE AU CERFEUIL	VELOUTÉ DE POIREAUX P. DE TERRE	BOUILLON DE BŒUF ALPHABET
ENTRÉES	FLAMICHE LORRAINE ou CHOU BLANC AU COMTÉ	ROSETTE BEURRE ou MACÈDOINE DE LÉGUMES	SALADE DE POIS CHICHES ou ASPIC DE POISSON	PÂTÉ CROÛTE DE VOLAILLE ou POIREAU MIMOSA	TERRINE DE POISSON ou CRÊPE FOURRÉE	TABOULÉ ou ŒUF SAUCE POULETTE	SALADE PIÉMONTAISE ou RADIS/BEURRE
PLATS OU PLATS UNIQUES	RÔTI DE BŒUF ou ANDOUILLETTE À LA MOUTARDE	BLANQUETTE DE POISSON ou CUISSÉ DE PINTADE RÔTIE	POT AU FEU ET SES LÉGUMES OU	ŒUFS BROUILLÉS ou SAUMONNETTE BEURRE BLANC	FILET DE HOKI SAUCE VIERGE ou CERVELAS ALSACIEN	COQ À LA BIÈRE ou LANGUE DE BŒUF SAUCE TOMATE	GRILLADE DE PORC ou POITRINE DE VEAU FARCIE
LÉGUMES	HARICOTS BEURRES PERSILLADE ou FRITES AU FOUR	BULGOUR ou GRATIN DE BROCOLIS	GRATIN DE VOLAILLE AUX PETITS LÉGUMES	TOMATE PROVENÇALE ou RIZ BASMATI	POMMES DE TERRE VAPEUR ou TRIO DE LÉGUMES	PÂTES ou CHOU BRAISÉ	PURÉE DE CÉLERI ou HARICOTS VERTS PLATS
FROMAGES	BÛCHE MÉLANGE ou FROMAGE DU JOUR	FROMAGE BLANC ou COMTÉ	SAINT NECTAIRE ou SIX DE SAVOIE	GALET DE LA LOIRE ou PETITS SUISSES	TENDRE BLEU ou TARTARE NATURE	CARRÉ FRAIS ou MAROILLES	BRIE ou YAOURT NATURE
DESSERTS	MOUSSE DE MARRONS ou MIRABELLES AU SIROP	TARTE DU JOUR ou FRUIT DE SAISON	CRÈME CARAMEL ou BANANE	ANANAS FRAIS ou PANNA COTTA ET SON COULIS	BAVAROIS CHOCOLAT ou FRUIT DE SAISON	SALADE DE FRUITS ou CHOU À LA CRÈME	COMPOTE ou FRUIT DE SAISON
PAIN 0,65€	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PAIN (si besoin précisez le nombre en cochant les cases ci-dessus)

En cas d'absence, prévenir le plus rapidement possible

Nous vous informons que TOUS les repas commandés seront facturés en cas d'absence NON SIGNALÉE AVEC UN DELAI D'UNE SEMAINE (sauf hospitalisation d'urgence SI CETTE DERNIÈRE A BIEN ÉTÉ DECLARÉE)

ATTENTION : Nous rappelons qu'il nous est formellement interdit de déposer des repas au dehors par mesure de sécurité alimentaire.

En cas d'absence , les repas ne seront pas déposés mais seront tout de même facturés,

LA CUISINE DE JACQUOTTE DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE NON RESPECT DE CES RÈGLES EN DEHORS DE SES LOCAUX